



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 4 septembre 2018

Le Conseiller national Philippe Bauer futur Président de la Convention patronale

L'avocat et Conseiller national neuchâtelois Philippe Bauer prendra la Présidence de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) dès le 1^{er} janvier 2019. L'Assemblée générale de la CP l'a élu à ce poste à l'unanimité au début de l'été. Philippe Bauer, 56 ans, succédera à Mme Elisabeth Zölch, ancienne Conseillère d'Etat et ancienne Conseillère nationale bernoise.

Le futur Président de la CP est familier de l'industrie horlogère. Il assure depuis une vingtaine d'années le Secrétariat général d'une des Associations membres de la CP, qui regroupe les fabricants d'aiguilles. Cette connaissance de la branche a été un des éléments qui ont conduit l'Assemblée générale de la CP à choisir M. Philippe Bauer comme futur Président. Par ailleurs, son expérience étendue du partenariat social et des négociations avec les syndicats, qu'il pratique de longue date en tant qu'avocat-conseil de plusieurs organisations patronales de la restauration et du second œuvre du bâtiment ont convaincu les délégués de la CP de la pertinence de leur choix.

Présidente depuis le 1^{er} août 2007, Mme Elisabeth Zölch avait exprimé le désir de se retirer de ses fonctions à fin 2017. Sous sa Présidence, les effectifs de l'horlogerie ont passé de 41'000 à 47'000 travailleurs et elle a notamment conduit deux négociations de Convention collective de travail (CCT) avec les syndicats en 2011 et 2016. Le moment choisi pour son retrait permet une succession harmonieuse avec son successeur.

Fondée en 1937, la CP est l'Association faitière des employeurs de la branche horlogère et microtechnique. Elle a la responsabilité du partenariat social horloger, de l'ensemble de la formation professionnelle et des questions de santé et sécurité au travail pour ses quelque 500 entreprises membres. M. Philippe Bauer en sera le 6^{ème} Président. Parmi ses prédécesseurs se trouvent le Neuchâtelois Jean Cavadini (1994 – 2007) et le Vaudois Claude Bonnard (1978 – 1993).

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

Mme Elisabeth Zölch, Tél. : 079 / 785 27 00, e-mail : e.zoelch@bluewin.ch.

M. Philippe Bauer, Tél. : 079 / 437 04 17, e-mail : courriel@avocatsneuchatel.ch.